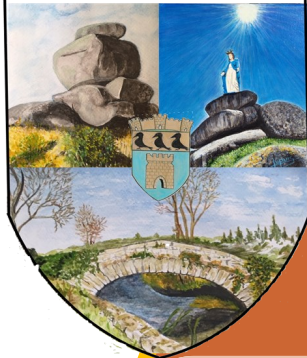




Le Petit Serverettois

DECEMBRE 2023... ANNEE 10, N°20

*« La meilleure
expérience est celle que
l'on acquiert à ses
dépens, et si elle coûte
cher, elle peut
rapporter beaucoup. »*

*Alfred Auguste
Pilavoine*

**JOYEUX NOËL et
BONNE ANNÉE 2024,
avec une excellente santé
pour tous les Serverettois et
Amis de Serverette !**



**C'est avec plaisir que
nous vous retrouvons
à travers nos différentes
rubriques pour faire un point sur
les dernières informations,
découvrir les nouveaux chantiers
et prendre des nouvelles de nos
services et de nos associations et
de leurs récentes réalisations.**



**Madame le Maire,
Séverine Cornut**



erverette

SECRÉTARIAT DE MAIRIE**MAIRIE 48700 SERVERETTE****Tél : 04 66 48 30 36**E-mail: mairie.serverette@gmail.comSite internet: www.serverette.frLe secrétariat de mairie
est ouvert au public**MARDI: 10h00 à 12h00****JEUDI: 15h00 à 17h00****LOTISSEMENT****« LA QUINTAINE »**

Pour rappel, la commune vend des terrains viabilisés au prix de 20 € le m².

Le lotissement est situé au cœur du village avec vue sur la Truyère, et à proximité des commerces. Il reste actuellement 3 lots à vendre:
Lot n°1 = 618 m², Lot n°2 = 600 m²,
Lot n°3 = 576 m²

DÉMOGRAPHIE

L'état civil pour notre commune cette année présente à ce jour, une transcription de décès et trois naissances. Souhaitons une belle vie à tous ces nouveaux venus.

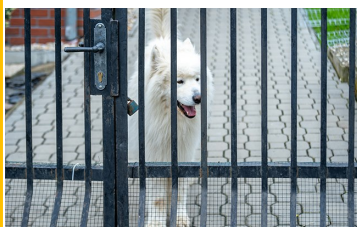
À noter, un PACS et deux baptêmes civils ont été célébrés par Madame le Maire.

CÔTÉ MAIRIE**INFOS****INFO RESSOURCES HUMAINES**

Suite au mouvement de personnel, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de se rapprocher du service recrutement du Centre De Gestion pour choisir un nouvel agent technique polyvalent communal. Suite à leur expertise, Monsieur Guillaume Crueize a été embauché pour assurer cette fonction.

Après quelques mois d'absence, Anne a retrouvé son poste à l'Agence Postale et sur la Bibliothèque Communale, nous sommes heureux de la retrouver et nous souhaitons la bienvenue à Guillaume.

Nous profitons de cet article pour remercier sincèrement Madame Dominique Astruc et Monsieur Olivier Tardieu pour leur remplacement respectif dans nos rangs.

LES ABOIEMENTS DE CHIEN

L'aboiement du chien de votre voisin en journée n'est pas interdit par la loi, en tant que tel. Vous devez donc faire preuve d'un peu de tolérance.

Cependant, le Code de la Santé publique et son article R1335-31 prévoient qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Durée, répétition, intensité, les critères énumérés par la loi ne sont pas cumulatifs. Un seul suffit pour prendre des mesures contre les aboiements du chien de votre voisin. La nuit, les aboiements du chien sont considérés comme un tapage nocturne à partir du moment où son propriétaire a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend aucune mesure pour y remédier. Cette nuisance est caractérisée alors même que les critères de répétition, d'intensité ou de durée ne sont pas remplis.

L'article R1334-31 du Code de la Santé publique dispose que le propriétaire du chien est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs.

À noter que la loi ne donne aucun horaire précis. Pour être reconnus comme un tapage nocturne, les bruits causés par le chien doivent donc avoir lieu lorsqu'il fait nuit.

Les sanctions pénales : l'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit une amende de 68 € pour les aboiements diurnes d'un chien si celle-ci est payée dans les 45 jours (à défaut, 180 €). Pour un chien qui aboie la nuit, l'amende peut s'élever à 450 €. En cas de saisie du tribunal, l'auteur peut être condamné à 450 € d'amende pour chacune des infractions constatées.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

CAMPAGNE DE COMMUNICATION DGCCRF - ARNAQUES AU DÉPANNAGE À DOMICILE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

**FAITES-VOUS
DÉPANNER
PAS ARNAQUER**



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?
PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?
SUIVEZ NOS CONSEILS PRATIQUES

DGCCRF

Compte-tenu du nombre toujours plus important de plaintes reçues et du nombre d'infractions constatées lors de leur dernière enquête réalisée dans le secteur du dépannage à domicile (64% des établissements contrôlés présentaient au moins une anomalie), la Direction Générale de la

Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) a décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs sur les arnaques particulièrement variées, relevées dans ce domaine.

Porte claquée, fuite d'eau, panne d'électricité, les situations sont nombreuses où des consommateurs font appel dans l'urgence à des professionnels, parfois peu scrupuleux. La campagne a pour objet d'informer les consommateurs de manière très pédagogique, afin qu'ils soient moins démunis et adoptent les bons réflexes dans une telle situation.

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 N'utilisez pas les numéros issus de flyers déposés dans les boîtes aux lettres et méfiez-vous des publicités vantant les interventions rapides de certains professionnels.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur. et, dans la mesure du possible, prenez soin de contacter préalablement votre compagnie d'assurance pour vérifier quelles réparations sont prises en charge par votre contrat et à quelles conditions.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

Signalez votre problème de consommation sur

signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

www.economie.gouv.fr/dgccrf

DGCCRF
@dgccrf

DGCCRF - septembre 2023
© Design graphique: J. B. Lescaudon - Studio Graphique S&C COM

AVANT

N'utilisez pas les numéros de téléphone issus de flyers déposés dans les boîtes aux lettres et méfiez-vous des publicités en ligne vantant les interventions rapides de certains professionnels

Constituez-vous une liste d'artisans fiables pour éviter d'appeler, en situation d'urgence, un artisan que vous ne connaissez pas.

Demandez à votre syndic, ou votre assureur, des coordonnées d'artisans; ils peuvent avoir des accords avec certains professionnels, voire ceux attachés à votre immeuble.

Prenez le temps de mettre en concurrence plusieurs professionnels ou artisans (par exemple trois); comparez les tarifs de chacun et n'hésitez pas à demander des précisions sur le prix des interventions (de jour et de nuit).

Avant tout dépannage d'urgence, assurez-vous que l'urgence est réelle. Si un professionnel vous suggère de réaliser des travaux qui ne semblent pas urgents, prenez le temps de réfléchir et ne donnez pas votre accord trop rapidement.

Sachez que vous bénéficiez d'un délai de réflexion pour toute prestation proposée par le professionnel en sus de celles que vous lui avez demandé de réaliser en urgence. Exemple: vous faites appel à un professionnel pour un évier bouché. L'urgence consiste à déboucher l'évier, pas à le remplacer.

Avant toute intervention, demandez à l'entreprise le prix des pièces qui seront remplacées pour éviter d'éventuelles surprises. Des obligations d'informations s'imposent aux professionnels.

PENDANT

Avant que le professionnel ne débute l'exécution de sa prestation, exigez de celui-ci qu'il vous fournisse, par écrit, par courriel ou tout autre support durable, les informations nécessaires à la décision, dont le détail de l'intervention et le prix.

Exigez de celui-ci - avant tous travaux - un contrat écrit, que vous aurez à signer pour accord, contenant les informations qu'il vient de vous fournir, accompagné d'un bordereau de rétractation (obligation imposée par la loi).

En cas d'intervention immédiate, veillez à ce que le professionnel vous informe précisément sur vos droits: vous pourrez toujours vous rétracter, mais vous pourrez le cas échéant être tenu d'indemniser le professionnel pour la partie de la prestation déjà réalisée. Exemple: si pendant le dépannage, vous réalisez que le professionnel va trop loin (remplacement du chauffe-eau pour une fuite), vous pouvez l'interrompre et ne payer que la partie urgente des travaux: la réparation de la fuite.

Ne laissez pas le professionnel repartir avec les pièces remplacées.

APRÈS

Si vous ne parvenez pas à vous entendre à l'amiable avec le professionnel, soumettez le litige aux tribunaux civils, afin de demander réparation.

Vérifiez si le contenu de votre contrat d'assurance-habitation ne vous propose pas un conseil juridique gratuit. Dans la négative, vous pouvez vous tourner vers les maisons de la justice et du droit

Pour vous renseigner sur vos droits, ayez le réflexe
• RéponseConso via signal.conso.gouv.fr
• Téléphone 0809 540 550
• Par courrier DGCCRF-RéponseConso B.P. 34935 Montpellier Cedex 9

Vous pouvez aussi demander conseil à une association de consommateurs, ou auprès de l'antenne de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

Si vous estimez avoir été victime d'une escroquerie, ou/et d'agressions physiques ou verbales, rapprochez-vous le plus vite possible des services de police ou de gendarmerie pour déposer une plainte. N'hésitez pas à insister, pour que votre plainte soit enregistrée.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

POUR UN TRI + FACILE

En Lozère, suivez le guide !



EMBALLAGES

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

EMBALLAGES EN CARTON



Bouteilles, pots, barquettes, tubes, sachets, films, etc...



Conserves, aérosols, canettes, barquettes et capsules aluminium, bouteilles de sirop, etc...



Boîtes alimentaires, boîtes de céréales, cartonnages, etc...



EMBALLAGES VERTS, NON COMMERCIAUX, réservés au TRIAG

VERRE

PAS DE VERRE BRISÉ, DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Tous les emballages en verre : bouteilles et flacons, pots, bocaux, etc...



PAPIER

PAS D'EMBALLAGES DE PAPIER, PAS DE PAPIER SPÉCIAL



Tous les papiers graphiques : journaux, magazines, publicités, livres, enveloppes, cartonnages, etc...



COMPOST

PAS D'OS, PAILLON, LÉGUMES, CORNAILLONS, LÉGUMES ET VÉGÉTAUX DE PAYSAGE

DÉCHETS DE CUISINE • DÉCHETS DE JARDIN • CERTAINS DÉCHETS DE MAISON



Épluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café et filtres, sachets de thé, restes de repas, etc...



Tiges de gazon, feuilles mortes, petits branchages, fleurs et plantes, etc...



Essieu-tout, cendres, copeaux de bois, boîtes d'œufs, petits cartons bruns, etc...



TEXTILES

UN SAC, PAYSAGE ET UN SAC, DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Vêtements, chaussures, linge de maison, accessoires



DÉCHÈTERIE

AVANT DE JETER UN DÉCHET DANS UNE DÉCHÈTERIE, PENSEZ À LA SÉCURITÉ DE VOS DÉCHÈTS



BOIS

CAOUTCHOUC

DÉCHETS VERTS

MÉTAL

MÉTAL

ENCADRANTS

DÉCHETS

DÉCHETS ÉLECTRIQUES

DÉCHETS DANGEREUX

ORDURES MÉNAGÈRES

NE PAS DÉPOSER LES DÉCHETS DANS LA POUCELLE



Objets non recyclables, saucisses, mégots, objets en plastique, déchets d'hygiène usagés (mouchoirs, couches, etc...)



UN DOUTE OU UNE QUESTION ?

Renseignez-vous sur les règles de tri en Lozère : www.teamrecyclage.fr contact@teamrecyclage.fr

Téléchargez l'application



pour plus d'infos sur le tri

CITEO EcoLogic

ecomaison

Re_fashion

NOS DÉCHETS NE SONT PAS TOUS DES ORDURES !

1,5 MILLION D'EUROS par an jeté à la poubelle



750 000 €

DÉCHETS ORGANIQUES

650 000 €

DÉCHETS RECYCLABLES

100 000 €

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JETONS MOINS TRIONS PLUS !

www.TEAMRECYCLAGE.fr

ils ne sont effectivement pas valorisables.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), fondée sur le principe du « pollueur-payeur », s'applique à chaque tonne de déchets enfouie. Afin d'inciter à la réduction des tonnages mis en décharge, la loi de finances pour 2019 a prévu une hausse croissante de cette taxe jusqu'à 2025. Alors qu'elle s'établissait en 2020 à 25€ par tonne de déchets enfouie, la TGAP sera portée en 2025 à 65€. Sans réduction des tonnages mis en décharge, l'enveloppe globale mise à la charge des collectivités lozériennes, et donc indirectement des contribuables, sera alors de plus de 1,2 million d'euros (contre 460 000€ en 2020). Une mauvaise orientation des déchets entraîne des coûts de gestion supplémentaire.

1,5 MILLION D'EUROS pourraient être économisé en triant mieux nos déchets et en réduisant notre gaspillage alimentaire.

CÔTÉ MAIRIE

INFOS

**OBLIGATION DE TRI DES BIO-DÉCHETS
POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Conformément à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, et renforcée par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020, tous les bio-déchets devront être triés pour être valorisés. Cette mesure inclut les déchets organiques provenant des parcs et jardins, des cuisines, des restaurants, des cantines, et tout autre déchet pouvant être décomposé naturellement. L'objectif principal de cette directive est de valoriser ces déchets organiques en les détournant de l'enfouissement ou de l'incinération, ce qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre. De plus, cette pratique favorisera la production de biogaz et fournira des engrais organiques aux agriculteurs et aux services d'espaces verts, contribuant ainsi à améliorer la qualité des sols.

Il est important de souligner que cette obligation concerne tous les producteurs et détenteurs de bio-déchets, y compris les ménages, les collectivités locales et les services publics de gestion des déchets. Afin de se conformer à cette exigence légale, les collectivités peuvent mettre en place des systèmes de collecte séparée pour acheminer les bio-déchets vers des installations de compostage ou de méthanisation.

Alternativement, d'autres mesures telles que le tri à la source et la valorisation sur place sont également envisageables, par exemple, par la promotion du compostage individuel ou collectif.

C'est la solution choisie par la Municipalité de Serverette.

Ainsi, des bacs à compost seront installés au niveau de la vieille route de Saint-Denis, leur entretien et leur brassage seront réalisés avec l'aide du foyer de vie Sainte-Angele.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Un système de transport solidaire a été mis en place par le Secours Catholique et l'agence de la mobilité.

TRANSPORT SOLIDAIRE

UN SERVICE PROPOSÉ PAR :
Secours Catholique Caritas France

DEVENEZ CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

NOUS CONTACTER

contact@mobilité-lozere.fr

Agence lozérienne de la mobilité
09 78 80 70 08
Secours Catholique
06 77 15 60 68

plus d'infos sur : mobilité-lozere.fr

Logos: Secours Catholique, Caritas France, Agence lozérienne de la mobilité, ENEDIS

TRANSPORT SOLIDAIRE

UN SERVICE PROPOSÉ PAR :
Secours Catholique Caritas France, Agence lozérienne de la mobilité

Se déplacer facilement en centre-ville ou centre-village pour faire ses courses, aller à ses rendez-vous, voir ses amis, sa famille, etc.

À partir de :

- Trajet dans la communauté de communes : 0.25€/km
- Trajet hors de la communauté de communes : 5€
- Tarifcation solidaire possible

Eligibilité :

- Être habitant des villes et villages concernées par le service
- Ne pas disposer d'un moyen de transport au moment voulu

Communes concernées :

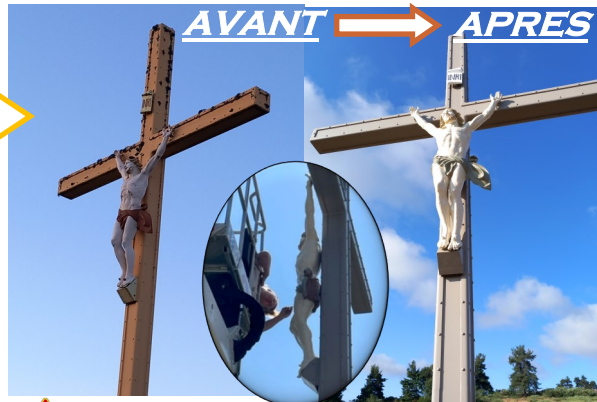
- SAINT CHELY D'APCHER
- LE MALZIEU VILLE
- MENDE
- MARVEJOLS
- AUMONT AUBRAC
- ST ALBAN SUR LIMAGNOLE

CÔTÉ MAIRIE**TRAVAUX****RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE COMMUNAL**

Après avoir dû patienter à cause de la canicule l'an dernier, et des intempéries de l'hiver, Notre-Dame du Rocher a pu bénéficier d'une remise à neuf au mois de juin réalisée par Laure Catinat.



La Croix du rocher, à ses côtés, a aussi été restaurée et repeinte.



Dans la même opération, la place du Barry de Barbejac a été aménagée avec la mise en place de bacs à fleurs près du monument aux Morts, et la restauration de notre Poilu de la Première Guerre Mondiale effectuée par la même entreprise.



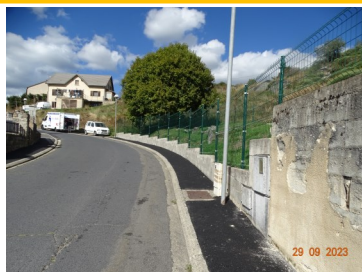
Ces restaurations ont été subventionnées par le Département, à hauteur de 40% du montant des dépenses, soit 3 152€, dans le cadre de la protection du petit patrimoine local.

TRAVAUX DE VOIRIE 2023

Dans le cadre du programme de voirie 2023, la réfection des trottoirs du lotissement Rancine vient d'être réalisée par l'entreprise Marquet.

Ces travaux permettent de finir et de sécuriser cette

voie. Profitant de ce chantier, des coupes d'eau en goudron ont été faites au départ du chemin de Rancine, afin d'essayer de le stabiliser. Pour finaliser cet accès, le haut du chemin a été repris et terrassé en régie par notre agent communal. Ces travaux ont été réalisés pour un montant 26 043.60€ HT, le Conseil Départemental a été sollicité pour l'octroi d'une subvention.

**DÉNEIGEMENT**

Si le temps devient moins clément et que la neige commence à tomber, pensez à stationner correctement vos véhicules pour que l'engin puisse circuler en toute sécurité dans nos rues étroites et que le déneigement se déroule de la meilleure façon.



CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX

TRAVAUX EN RÉGIE

Au vu du temps alternant pluie et soleil, l'herbe a été envahissante et le travail de fauchage particulièrement accaparant cette saison estivale. Olivier a passé son mi-temps à faucher, entretenir, désherber les parcelles et chemins communaux. Ainsi les lots vacants du lotissement Rancine ont été nettoyés, les genêts arrachés. Le vieux cimetière de Saint-Jean, et ses alentours, ont subi un entretien particulier avec l'arrachage et l'enlèvement de toutes les hautes herbes.



A la rentrée, les radars pédagogiques ont été installés par nos agents, dans la « zone à 30 » afin que celle-ci soit mieux repérée et respectée.



De part la convention de mutualisation du temps de notre agent communal signée avec la Communauté de Communes TAMA, Olivier puis Guillaume ont travaillé à la remise en état de l'appartement de la Comcom afin qu'il puisse être reloué. Après une évacuation conséquente des déchets, les réparations et



les peintures nécessaires ont été entreprises et les barillets des portes changés.



Notre nouvel agent a posé les plaques de rue manquantes, ainsi que les numéros des bâtiments communaux et intercommunaux.

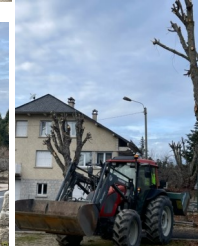


Pour rappel, des plaques numérotées attendent toujours leur propriétaire. Pour ceux qui ne les ont pas encore récupérées, vous pouvez passer les chercher aux horaires d'ouverture de l'Agence Postale. Ces numéros seront à apposer par vos soins, de façon visible sur votre domicile. Ces plaques, offertes par la municipalité, vous seront délivrées une seule fois, accompagnées d'un certificat d'adressage faisant foi de votre nouvelle adresse.

19



Les arbres du terrain multi-sports ont été élagués en cette fin d'automne.



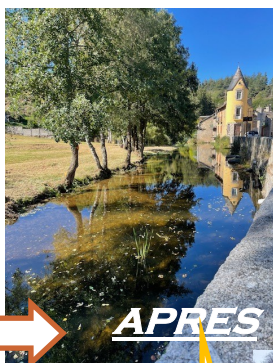


CÔTÉ MAIRIE

TRAVAUX

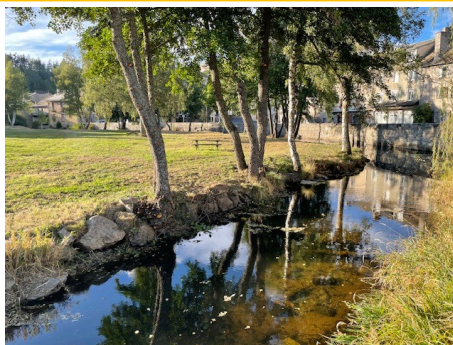


AVANT



APRES

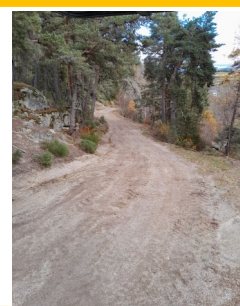
Le terrain de la Quintaine a bénéficié d'un grand nettoyage. Guillaume a élagué tous les arbres, évacué les branches et tondu toute la surface, mettant en valeur ce site de pique-nique.



A la demande des usagers, la sortie de la passerelle piétonne a été remblayée et terrassée jusqu'au chemin.



Certains chemins, abimés par les ruissellements, ont été terrassés, profitant de la présence d'entreprise de voiries pour récupérer des cordes et du tannas afin de les stabiliser au maximum. Les coupes d'eau ont été refaites, c'est le cas des chemins de Roudils ou de la station d'épuration. Les accotements de la route des Roussels ont été stabilisés et les fossés déblayés pour permettre l'écoulement des eaux pluviales.



La place du Barry, ainsi que celle du 19 Mars, ont aussi été fauchées et nettoyées en prévision des commémorations.



Une rampe a été fabriquée, posée et peinte par notre agent technique, dans la rue de la Fontanelle afin de sécuriser l'accès piétonnier au parking.



Afin de pouvoir utiliser les engins, les conduire en sécurité et les entretenir, Guillaume a passé les formations obligatoires et a obtenu le CACES adéquat, avec option déneigement.



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

SAINT-JEAN

La fête votive de Serverette mettait en avant son Saint Patron, avec le samedi 24 juin, jour de la Saint-Jean, l'inauguration de la fin des travaux de l'église du même nom. En présence des représentants du Département, de la Fondation du Patrimoine, de Monseigneur l'Évêque et de nombreux sympathisants, Madame le Maire ouvrait les discours et remerciait tous les organismes

(DRAC, Région, Département, Communauté de Communes Terre d'Apcher-Margeride-Aubrac) ayant versé une subvention, la Fondation du Patrimoine et son délégué M. Gély et bien sûr tous les généreux donateurs.

Elle laissait la parole à l'architecte et aux entrepreneurs pour des explications complémentaires sur ce chantier achevé. Le verre de l'amitié était partagé sous un soleil au zénith, avant la messe célébrée par Monseigneur Bertrand.

Une soirée grillades se poursuivait autour de la buvette tenue par nos Sapeurs-Pompiers. Le feu de la Saint-Jean était allumé à La Quintaine pour la première fois, et béni par l'Évêque qui nous avait fait l'honneur de prolonger cette journée.

Le dimanche après-midi, après avoir randonné en matiné, petits et grands restaient ou retombaient en enfance, autour de jeux organisés par le collectif serverettois. Merci à tous ceux qui s'investissent pour continuer à perpétuer cette tradition festive.



REMISE DES LABELS DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Les travaux sont terminés depuis le mois de juin. Vous avez été nombreux, à soutenir par vos dons la restauration de ce patrimoine classé au titre des monuments historiques qui nécessitait bien une remise en état, et tout aussi nombreux à le visiter et à constater unanimement la beauté de cet édifice. Lors de la remise des labels de la Fondation du Patrimoine qui s'est déroulé le 28 novembre dernier, un chèque de 10 980€ (montant atteint à cette date) a été remis à Madame le Maire. La municipalité tient à informer que la campagne des dons s'achève

le 31 décembre prochain. Vous avez peut-être oublié de faire un don, vous avez été séduit par l'importance des travaux réalisés et le résultat obtenu, vous pouvez encore si vous



le souhaitez apporter votre appui financier à cette opération, et bénéficier de réduction fiscale. Il vous suffit pour cela de remplir un bon de souscription (disponible à l'Agence Postale Communale ou à la mairie) et d'établir un chèque du montant désiré à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine-Restauration de l'église Saint-Jean ».

Vous pouvez aussi faire un don par internet, sur le site :

www.fondation-patrimoine.org/63192,

en vous remerciant sincèrement pour votre soutien.



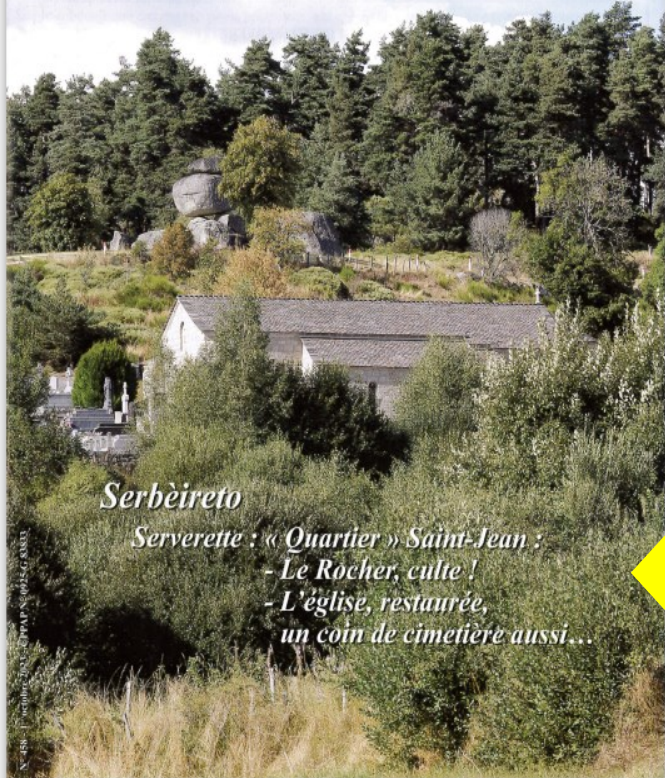
CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

Lou Païs

N°458

Revue Régionale du
Gévaudan et des
Cévennes
créée en
1952



Serbèireto

Serverette : « Quartier » Saint-Jean :
- Le Rocher, culte !
- L'église, restaurée,
un coin de cimetière aussi...

Serbèireto, uno biloto que sono de bièlh dins mas aurelhos d'efont : lou bougangiò, Gauzy, que passabo a La Rocho lou dissate après-dinna, benió de Sebèireto ; lou marchond de bí, Fountunho, el, anabo dusc'a La Rouzeiro, cado semono, o gaire be ; lou bouchiò, la bouchièro pulèu, la Branchito que la sounabiomo, uno brabo femno, amé sa boueturo bistorto que toumbabo en panno mai qu'a soun tour ; ne dirai pas tont de soun garçou, un pau fabard, bourrel (*brutal*) qu'es pas poussiple amé lous bedels que croumpabo per la bouchariò : n'ai encaro la charn de poulo pas que de i pensa !

Serbèireto èro adounco uno crano bileto, de long de Truère (*La Truyère*), amé sous caòs de roncs de pertout ! ... Joubo e abibado, sas fièros amassabou belcop de mounde (« *Benió de Serbèireto, menabe dous pourcous -bis-, roundinabou, roundinabou -bis- toutes dous...* », poussabo un fièr repic -refrain- d'anton), e l'estieu lous touristos s'i carrabou prou !

Un pau abourido uei, e mai que mai am'uno pouplacieu en forto baïso, magariousamen per elo !

Paul Astruc

NB : Les travaux de restauration de notre église Saint-Jean ont fait l'objet d'un article paru dans la revue « Lou Païs » d'octobre qui consacre une douzaine de pages sur notre village Serbèireto.



RENCONTRE SERVERETTOIS/ESTIVANTS

Cette année encore avait lieu la traditionnelle rencontre Serverettois/Estivants. Ainsi ce vendredi 4 août, un peu plus d'une centaine de convives s'étaient rassemblés, à l'intérieur de la salle des fêtes pour une fois au vu du temps orageux.



QUINZE AOÛT

Fidèle à la tradition, ce quinze août commençait par la messe au pied de Notre-Dame du Rocher qui avait revêtu ses plus beaux atours. La journée se continuait à La Quintaine avec la « faite des jeux », et se finissait à la tombée de la nuit avec la découverte des illuminations des maisons au cours de déambulations dans les rues du village, en attendant le feu offert par la municipalité, et particulièrement apprécié après une année sans tir.



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS

ONZE NOVEMBRE

Rassemblés autour de notre Soldat fraîchement repeint, les autorités et la population, entourées de nos Anciens Combattants et des Pompiers, célébraient le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918, commémoration de la mémoire et de la paix, et étendaient l'hommage à tous les

« Morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Bleuets de France en boutonnière, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent, militaires blessés, victimes d'attentat, familles endeuillées.

La cérémonie se continuait en partageant un moment convivial au bar/restaurant « Chez Gustou La Truyère ».



*le 11 novembre,
je porte le Bleuets
de France*

ÉVÈNEMENTS À VENIR

SMIMM Dans le cadre du projet sur la culture alimentaire en Margeride porté par le Syndicat Interdépartemental « Les Monts de la Margeride », une programmation d'un ouvrage écrit et construit autour de témoignages divers et variés est en cours. Ces personnes, œuvrant et vivant dans ce territoire, témoignent de la culture, de la transformation, de l'élevage et des coutumes. Pour notre village, c'est Madame Josette Laroche qui a été interviewée pour participer à ce livre. Un petit livret de recettes se trouve à la fin de l'ouvrage. En complément de ce recueil, des représentations théâtrales, basées sur la culture alimentaire en Margeride des années 50 à aujourd'hui, sont prévues dans plusieurs communes rurales de Margeride. Le SMIMM offrira une collation à chaque représentation. Ainsi, vous pourrez découvrir la compagnie « Langage Pluriel » à la salle polyvalente de Serverette, le vendredi 15 décembre à 20h00. Entrée libre.

De bouches à oreilles en Margeride



14 décembre 20h
Chanaillères (43)
15 décembre 20h
Serverette (48)
16 décembre 20h
Chambon-le-Château (48)
17 décembre 19h
Claviers (15)

Lectures Mathilde Bachy, Claude Fassin, Création sonore Sébastien Bouthana
Manipulation objets 12/13

ENTRÉE LIBRE



LANGAGE PLURIEL - langagepluriel@yahoo.fr

OPAH : Soliha vient à votre rencontre lors d'une permanence exceptionnelle le 17/01/2024, dans les locaux de la commune de Serverette.



Soliha vous recevra, afin de vous renseigner sur les subventions mobilisables pour votre projet de travaux. Des subventions existent pour presque tous les types de projets travaux et sont accessibles à de nombreux foyers. Cette permanence est organisée sur rendez-vous, et nous vous y attendons nombreux. Une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat est en cours sur votre Communauté de Communes, et l'opérateur en charge de l'animation est Soliha.

Vous obtiendrez gratuitement des informations sur les dispositifs de subvention en place et sur votre éligibilité. Avec le lancement de MaPrim'Adapt et MonAccompagnateurRénov, les subventions d'Etat pour l'amélioration de l'habitat vont connaître un coup d'accélérateur en 2024. Ces nouveaux dispositifs ambitieux vous permettront de bénéficier d'aides financières et de conseils techniques pour réaliser des travaux, dans votre résidence principale, ou pour votre logement locatif (à l'année). Les subventions vont être ouvertes à des conditions de ressources plus larges. Nous vous attendons pour étudier votre projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement!

Prise de rendez-vous au 05 65 70 30 70 ou par mail à m.fau@solihia.fr



CÔTÉ MAIRIE

ÉVÈNEMENTS À VENIR

**« DIALOGUES DES PLANTES »,
THÉÂTRE D'OBJETS/DÉAMBULATION**

Dans le cadre des décentralisations du Ciné-théâtre, la compagnie l'Hiver nu proposera « DIALOGUES DES PLANTES », un spectacle d'une durée de 2 heures comprenant des scénettes théâtrales se jouant à la fois dans et hors de la salle, au niveau des espaces verts près de la rivière à La Quintaine. Ce spectacle, programmé dans notre commune le samedi 4 mai 2024, à 18h à la salle des fêtes, sera suivi d'une dégustation de plantes et de biscuits locaux pour un moment convivial.

"A la croisée de chemins ou sur un plateau calcaire, au fond d'une impasse citadine ou au milieu d'une zone humide, des plantes habitent des milieux et les font vivre. En prenant le point de vue des plantes, la compagnie donne à entendre une autre histoire de ces lieux, une histoire qui casse notre vision anthropocentrique des paysages, pour en faire une histoire commune des vivants. Sous forme de courts poèmes visuels et sonores, en théâtre d'objets ou en ombre, les comédiens nous font cheminer dans les relations complexes qu'entretiennent les plantes avec les autres vivants."



Bonjour à tous amis lecteurs,
Suite à un problème de santé
j'ai dû m'absenter pendant
quelques semaines; votre soutien,
vos messages et toutes vos
attentions m'ont aidé à traverser
cette épreuve.

Je profite de la parution de ce
nouveau numéro
du Petit Serverettois pour
remercier tout particulièrement
Marie-Line et Marie qui ont eu la
gentillesse d'ouvrir la bibliothèque
durant mon absence.

En attendant de vous voir,
je souhaite de bonnes fêtes à
toutes et tous,



Anne

CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

BIBLIOTHÈQUE



CÔTÉ COMMERCE ET SERVICES

«CHEZ GUSTOU LA TRUYÈRE»



Depuis début septembre, Julien, Anna et Serge vous accueillent au bar/restaurant/chambres d'hôtes «Chez Gustou La Truyère». En semaine (sauf week-end et jours fériés) formule du midi, Plats à la carte les soirs, week-ends et jours fériés, Burgers à emporter, Repas de groupe sur commande, Soirées à thème...

autant de possibilités de découvrir leur cuisine et de passer des moments conviviaux. Ils vous proposent aussi



différentes animations dont une soirée moules frites, la soirée du réveillon du 31 décembre...

Vous pouvez suivre le menu quotidien du restaurant et les animations à venir sur leur page face-book «Gustou La Truyère» et réservez au 09.55.50.55.75.

Souhaitons la bienvenue et le succès à Julien, Anna et Serge dans leur nouvelle vie serverettoise.

CHEZ GUSTOU
39 Rue Royale SERVERETTE

Réveillon du 31 décembre

Apéritif
Amuse bouche
Fruits de mer
Ballotine de chapon farci
Fromages
Omelette Norvégienne

Le Menu 39€
Réservation jusqu'au 20/12/23
Tel : 09 55 50 55 75



SAPEURS-POMPIERS



Les pompiers de Serverette recrutent, pas besoin d'être une super héroïne, ni d'être un super héros.

Venez comme vous êtes, vos compétences deviendront notre force.



Contactez nous! : Centre de Secours de Serverette

: 06 82 49 63 07

CÔTÉ FOYER DE VIE

CHAMPIONNAT INTER-ÉTABLISSEMENT DE PÉTANQUE

L'association Escapade a organisé un tournoi de pétanque inter-établissements le jeudi 19 octobre 2023, au boulodrome de St Alban. Le foyer St Nicolas, le foyer de l'Arc en ciel de Chaudeyrac, la maison des jeunes et le foyer de Chirac ainsi que le foyer de Serverette ont répondu présents. Nous avons pu établir 10 triplettes. Les trois premières équipes ont été récompensées. Félicitations à tous les participants et particulièrement aux 3 premières équipes gagnantes du foyer de vie de Serverette. Un grand bravo !



Ludivine (membre Escapade)

CHASSEUR!

SIA
COMMENT
DECLARER
VOS ARMES



CÔTÉ ASSOCIATIONS

CHASSE

SIA : SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES

La date limite pour créer son compte dans le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est proche.

Les chasseurs devront avoir créé leur compte dans le nouveau SIA avant le 31 décembre 2023 pour conserver leur droit à acquérir et détenir une arme.

Le site pour déclarer les armes est : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, les détenteurs peuvent se faire aider dans les points d'accueil numériques des maisons France-services, tous les jours sur rendez-vous. En Lozère 7258 détenteurs chasseurs doivent faire leur déclaration, alors dépêchez-vous si ce n'est pas déjà fait, il ne vous reste que jusqu'à la fin du mois pour vous inscrire.



PATRIMOINE ET TRADITIONS

Une association, quelques bénévoles, quelques adhérents, et voilà, comment on arrive à organiser quelques manifestations pour animer au mieux notre si sympathique village...Mais, que c'est dur!!!

Comment motiver les serverettois!!! De l'énergie, on en avait à revendre...

Mais on s'épuise ! L'été est fini, et, il est temps de faire un petit point sur la saison estivale.

Nous avons un calendrier et nous l'avons respecté.

BRAVO À TOUS CEUX QUI NOUS ONT AIDÉ ET MERCI

Juin Fête de la Saint Jean Nous étions là, en soutien aux pompiers.

Nous avons confectionné quelques pâtisseries pour compléter le casse-croûte du soir et le goûter du dimanche.

Juillet La nuit des légendes Succès grandissant, beaucoup de travail en amont, mais quel plaisir!!! Des contes, de la bonne humeur et des rires, et tout ça malgré le froid. Nous avons passé une agréable soirée de détente pour tous!!! Enfin presque !!!

Beaucoup de monde est arrivé sans réserver...et nous avons eu un peu peur de ne pas pouvoir placer tout ce petit monde pour déguster la soupe... On a vite rajouté des tables et des chaises et c'était parti pour la dégustation de la soupe à l'oignon. Extra les tartes! Ouf ! Tout le monde a été servi et il ne reste même pas une part... Miracle! Un grand merci à



Christine et Roland qui ont assuré l'hébergement des conteurs, leur repas et la préparation de la soupe. Retours très positifs des participants. **MERCI À TOUS**

CÔTÉ ASSOCIATIONS



Août Le vide grenier Comment dire, on s'est gelé!!!
À 9H toujours pas un chat dans la rue, vers 10H,
ça commence à bouger et Marinette vend avec une
main de maître les cafés, croissants et pains au chocolat
de notre épicier. La formule Snack de midi a été très
appréciée, journée d'échanges fort sympathique.

Fête des jeux 15h...2 enfants...encore un coup de
frayeur, puis, ils arrivent, les uns après les autres, lente-

ment mais sûrement...L'obligation du jour, l'atelier de Caroline, que
je remercie pour son investissement, avec laquelle ils fabriquent un
miroir qu'ils vont décorer et emporter. Jeux, maquillage, dessin, tout
était là pour leur plus grand bonheur, et bien sûr, chacun partait avec
un goûter, des bonbons, et divers petits cadeaux dont certains étaient
offerts par le conseil départemental que l'on remercie vivement.

Excellents retours des familles, ça fait chaud au cœur !

Les visites du Village et la randonnée
guidée de la nécropole de Cagnot ont
continué avec comme accompagnatrices
Christine et Lucette.

Halloween merci à tous ceux qui ont
ouvert la porte aux enfants et distribué
des friandises, sans avoir peur des petits et
grands sorciers, fantômes et autres...

**VIDE-GRENIER
SERVERETTE**
Rue Rignone
DIMANCHE 6 AOÛT 2023
A partir de 9 heures
RESTAURATION
ET BUvette
SUR PLACE
1,5 € LE MÈTRE
Inscription au 06 82 30 26 70 H.R.
Association Patrimoine et Traditions de Serverette

"Faites des jeux"
Mardi 15 août
2023
Place de la
mairie
SERVERETTE
Des cadeaux à gagner !
Un goûter servi !
Participation 3 euros
A partir de 14 h 30
Venez jouer !
Renseignements
06.82.30.26.70

C'est Halloween !
REJOINS-NOUS POUR LA RÉCOLTE
DES BONBES DANS LE VILLAGE !
SUIVIE D'UN KARAOKÉ ET COCKTAILS DE
FRUITS CHEZ "GUSTOU"
31 octobre dès 16 h 30
PS : VIENS DÉCUSÉ !
POINT DE RALLIEMENT : DEVANT LA Mairie

**Noël est
à Serverette!**
3 décembre :
• 14 h 00 à la salle des
fêtes : Atelier création
décor pour le sapin de
Noël du 17 décembre
sur le thème de la
nature : venez avec vos
bouts de bois, pignes ...
17 décembre :
Vous êtes invités à la
FÊTE DE NOËL
• 14 h 30 à la salle des
fêtes : Décoration du sapin,
tirage de la tombola,
goûter et boissons ...
Joyeux Noël

Organisé par l'Association Patrimoine et Traditions de Serverette (06.82.30.26.70)
avec la participation de la Mairie de Serverette

IPNS



Au plaisir de vous voir tous très prochainement. Odile



Attention, attention !!!

Les fêtes approchent à grands pas, l'atelier
« création de décorations de Noël » a eu lieu le 03/12/2023.

Et surtout très important,
ces décorations seront posées sur le sapin
l'après-midi «Fête de Noël »,
dimanche 17 décembre à 14h 30
à la salle polyvalente de Serverette.
Vous êtes tous invités à venir
décorer le sapin, déguster la bûche
de Noël et autres petits fours, boire
du vin chaud, chocolat...
avec tirage de la tombola et
surtout tout simplement discuter,
profiter, passer un agréable
moment et ??????????
La suite du programme 2024
n'est pas encore arrêtée,
gardons un peu de suspens!

LE PÈRE NOËL FAIT SA TOMBOLA...
À SERVERETTE
NOMBREUX LOTS À GAGNER
2 EUROS LE TICKET
Tirage le 17 décembre 23
À l'occasion de la fête de Noël
Tout don sera le bienvenu
Association Patrimoine et traditions de
Serverette - Renseignements : 06.82.30.26.70

Pour tout renseignement, contacter
Claudie ROCHE-VIDAL
 06-87-95-32-82

CÔTÉ ASSOCIATIONS

SOPHROLOGIE



EXERCICE DE RESPIRATION



Exercices qui permettent d'être plus calme, moins stressé :

Mimer les mouvements du diaphragme

Les coudes près du corps, les mains superposées paumes vers le sol à la hauteur du sternum.

Faire descendre nos mains à l'inspiration en écartant légèrement nos coudes.

Revenons à la position de départ l'expiration.

Recommençons une dizaine de fois. De plus en plus lentement pour bien prendre conscience de notre respiration et de notre manière pour la gérer.

Concentration sur notre respiration, inspiration et expiration

Quand nous ressentons des émotions désagréables comme la peur, la colère, le chagrin, nous avons tendance à retenir notre souffle → respiration haute et thoracique

Pour éviter de ressentir ses émotions ou pour les refouler nous avons tendance à bloquer notre abdomen et nous rentrons nos émotions, on essaie de les refouler au plus profond de nous-même.

Cette respiration peut aussi correspondre au rythme de vie que nous menons

Apprenons à mieux diriger notre respiration et donc notre souffle.

Plus on bloque notre abdomen, plus des rigidités s'installent dans notre corps et moins d'énergies circulent.

Une respiration ample et aisée, sollicite plus les muscles abdominaux.

Une bonne respiration constitue une technique antistress.

Concentrons-nous sur notre abdomen les 2 mains sur notre ventre :

Apprenons à retrouver notre respiration naturelle :

Inspirons par le nez, gonflons lentement notre ventre, puis expirons par la bouche en soufflant lentement et abaissons notre abdomen, sans forcer. Ressentons et vivons pleinement les mouvements de notre abdomen.

Entre l'inspiration et l'expiration nous gardons un court instant l'air dans notre bouche, puis nous expulsons lentement l'air par la bouche comme si nous nous soufflions sur la flamme d'une bougie sans vouloir l'éteindre.

Lors d'un stress important :

Inspiration par le nez

Expiration par la bouche comme pour expulser symboliquement les émotions, le stress coincé dans notre corps qui peut se transformer en maux pour le corps, en malaise.

Expulsons ce qui est nuisible à notre bien-être.

Continuons en faisant une petite pause entre chaque respiration.

Continuons jusqu'à que l'on ressente une amélioration de notre état, comme une sensation de légèreté qui s'installe peu à peu en nous.

JE VOUS SOUHAITE DE MERVEILLEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Claudie



CÔTÉ ASSOCIATIONS

ASSOCIATION "SUR LE QUI VIVE"

De grosses lunes à la cime des fayards
 -sur le début de la Margeride
 les jours sont soleils
 les nuits gèlent toutes
 les cerfs finissent de brâmer
 des kilos de cèpes sortent à reculons des forêts
 les autres sont tapis dans la mousse
 J'ouvre la fenêtre à l'air frais
 Je pisse au clair de lune
 l'urètre dominant les orties
 le feu est un luxe le bruit des flammes
 est une tendresse que je regarde
 ma grand-mère m'a dit l'hiver dernier au téléphone
 « le feu, le chat, l'horloge - tout ça c'est vivant »

Manon



SERVERETTE... SOUVIENS-TOI



Les plus anciens du village se rappellent sans doute du temps où l'actuelle place du 19 mars 1962 en face du bar « Chez Gustou » avait l'aspect des photos ci-dessus.

On aperçoit bien sur la première les escaliers, sur la seconde la pompe à essence devant l'épicerie Gauzy

Cependant combien sauront répondre à la question suivante :

La photo n° 3

a été prise

a : au printemps 85 ?

b : au printemps 91 ?

c : au printemps 94 ?

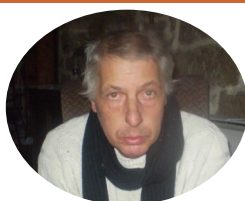


Merci à Brigitte Barthel qui nous a confié ces photographies.

La bonne réponse est la réponse b
 il y a donc 32 ans.

CÔTÉ PASSIONS

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES!!!



Aujourd'hui, nous faisons une halte chez Jérôme Casazza...

Jérôme s'est installé chez sa sœur Martine en 2006, dans l'ancienne maison Fabre, rebaptisée Auberge

Saint-Jean. A l'adolescence il est touche à tout, il pratique la guitare, le dessin et débute en poterie.

La vie lui sourit jusqu'en 1983 où tout bascule. La maladie psychique survient et s'ensuit un marathon thérapeutique ainsi que la valse des traitements pendant de longues années.

C'est enfin le soulagement quand Jérôme arrive chez sa sœur, à Serverette. Il retrouve un certain équilibre, aidé par une équipe d'infirmières et d'éducateurs dévoués et compétents à l'hôpital de jour.

Jérôme s'épanouit dans toutes les activités qu'il pratique. Il renoue avec la guitare et la poterie qu'il avait abandonné pendant vingt ans.



Un long réapprentissage...

Un atelier a été aménagé dans la maison, avec un tour et un four à émailler. Il transforme la glaise avec ses mains et s'accorde des pauses guitare qu'il gratte pour le plus grand plaisir de sa sœur.

Une exposition permanente de ses réalisations est visible à l'auberge. Une multitude de forme et de couleurs qui mérite la visite.

Saluons Jérôme pour sa résilience et pour la confiance qu'il a su accorder à tout son entourage.

Si comme Jérôme, vous désirez faire l'objet d'un petit article pour nous présenter vos œuvres, n'hésitez pas... adressez-vous à la mairie ou faites le moi savoir.

Bon hiver créatif à tous... Marie-Line Bernard

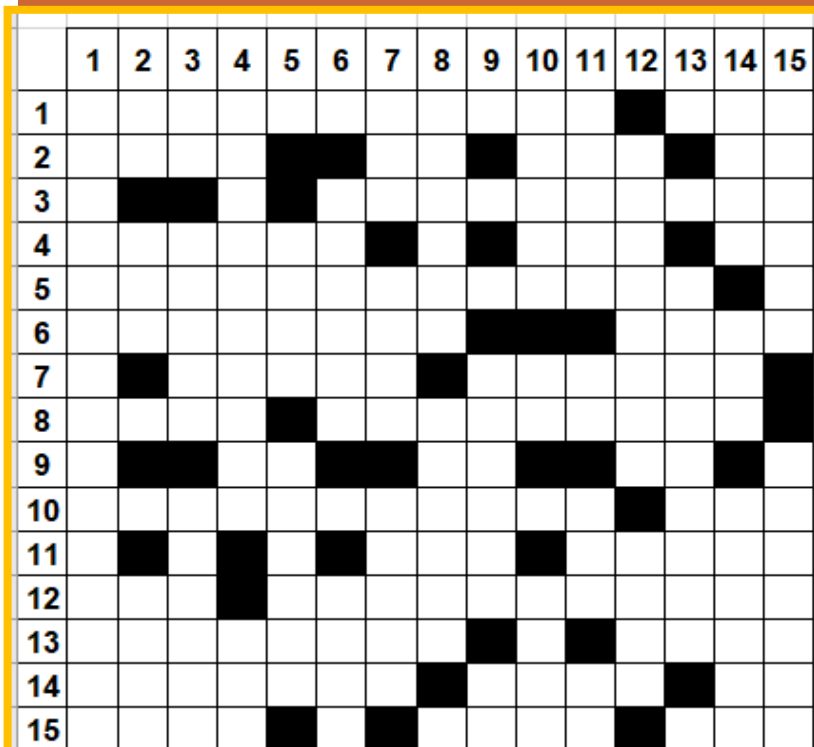


Nous souhaitons remercier les Serverettois, résidents ou vacanciers et les visiteurs d'ici ou d'ailleurs (près de 300 personnes) pour avoir contribué à la réussite de l'exposition de peinture « Un été à Serverette »



CÔTÉ DÉTENTE

LA GRILLE DE PIERRE



Horizontalement

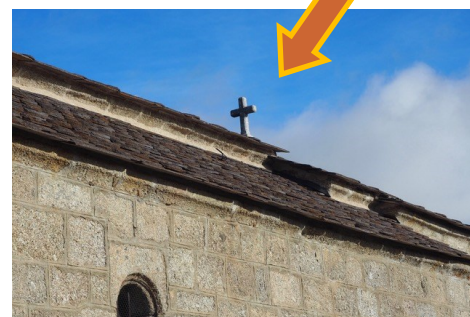
- Quartier de Serverette – Avec César ou Marie
- Début d'appel – Ancien – Se rend en partant – Souci
- Toujours vert ?
- Pour tailler une bavette – Issues du tannage – Faisait suer le fellah
- De très vieux lynx
- Spécialité de Crémone – Tas
- Prendre des couleurs – Souvent de sortie pour une fête
- Unir – Migraine
- Bout de pied – Grand paresseux – Désinence verbale
- Contient tout le Gévaudan et n'est pourtant pas en Occitanie - Ferment
- Fond de bouteille – Désagréable à écouter
- Fourmi anglaise – Sujet à crises
- Fait le plein d'étoiles quand il est de France - La dame de Nohant
- Sur la table en fin de repas – Soustraite – Début et fin d'année
- Périodes ensoleillées – Bout de bois – Utilise

Verticalement

- Losange, carré, rectangle et compagnie
- Pronom – Pour moitié vient de Poméranie – Parait
- Article castillan – Grosse gourde – Passe à table la première
- Parasites fort envahissants - La fin des objets
- Dieux nordiques – Peut-être assommant qu'il vienne de droite ou de gauche
- Espèce de melon – Phénomène naissant
- Partie de partie – Pays ou lac selon le sens – Précède un faux-nom
- Abhorre – Sorties du vaudeville
- Freinée – Conjonction
- Ville de Finlande – Arrose Saint-Omer – N'est pas un paria, mais quand même intouchable
- Provient - Berlin centre – Lettres d'un noctambule - Fin de journée
- Mis à l'abri – 341 km ou 60
- Bocaux (de bas en haut)
- Fin de non-recevoir – Parfois bonne ou damnée – Font suer les vikings
- Réussites de Montaigne ou de Dupont – Partie

OÙ SUIS-JE ?

La photo de la croix de la précédente édition a été prise bien évidemment sur la toiture de l'église Saint-Jean. L'église n'avait plus de croix sans doute depuis longtemps. La nouvelle a été réalisée par l'entreprise Fabre et posée lors de la restauration de la couverture par l'entreprise Lerouxel.



Elle a été bénie par Monseigneur Bertrand, évêque de Mende, à l'occasion de la messe célébrée le 24 juin 2023.

Cette année l'ensemble des rues et voiries de Serverette a été inventorié et toutes les rues sont maintenant repérées par des plaques avec leurs noms. Certaines n'ayant jamais été officiellement répertoriées nous avons dû parfois retrouver d'anciennes dénominations. Mais savez-vous où se trouve cette plaque de rue?



MAIRIE DE SERVERETTE**Responsables de publication et de rédaction:**

La commission communication

Equipe de rédaction:

Séverine Cornut

Roselyne Vidal

Aurélien Baffie

Marie-Line Bernard

Odile Martel

Pierre Peyratout

Et de nombreux Serverettois

INFORMATIONS PRATIQUES:Jacqueline DUMAS IDE à domicile :
04 66 48 31 80

TAXI NEGRON : 06 80 73 77 71

Service de garde Médecin: 0 810 604 608

Urgences : 15

Sapeurs pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17



**Epicerie
Multi-services**
04.66.44.22.86

**Dépôt/vente
« Pause
Grenier »**

07.49.22.43.14

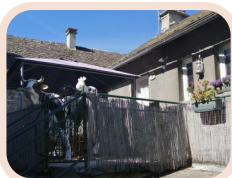


**Boulangerie
« Auberge
Saint-Jean »**

04.66.48.15.05



**Chambres
d'hôtes
« La Bonne
Franquette »**
06.98.99.87.05



**Bar/restaurant
« Café Laroche »**
04.66.48.30.65



**Bar/restaurant/chambres d'hôtes
« Chez Gustou La Truyère »**
09.55.50.55.75

**ASTUCE DE GRAND-MÈRE****DE LA CANNELLE CONTRE LE RHUME**

La cannelle a le pouvoir de booster votre système immunitaire. Tout au long de l'hiver, elle vous sera très utile pour combattre les nombreux rhumes que vous attraperez. Pour l'utiliser à cet effet, vous pouvez l'associer au miel et au citron, également reconnu pour son action bénéfique sur notre système immunitaire. Une recette simple : mélangez deux cuillères à café de miel, une pincée de cannelle et le jus d'un demi-citron dans 200 ml d'eau tiède. Mélangez, buvez, respirez !

LA RECETTE**RECETTE DU VIN DE PRUNELLES**

(à consommer avec modération)

Au bord de nos chemins pousse un arbuste très épineux couvert de jolies fleurs blanches au printemps qui se transforment en prunelles sauvages. Ces petits fruits peuvent être utilisés

de plusieurs façons et notamment pour produire un apéritif très agréable et facile à réaliser.

Par contre, il faut attendre pour les ramasser que les premières fortes gelées soient passées, car avant les prunelles sont beaucoup trop astringentes pour être utilisées. Toutefois il ne faut quand même pas trop traîner, sinon les oiseaux auront tout mangé.

Ingrédients :

750 grammes de prunelles

4 litres de bon vin rouge plutôt léger

(merlot ou vin de Loire, par exemple)

1 / 2 litre d'alcool de fruits de 40 à 45°

500 grammes de sucre

Placer le tout dans un récipient fermé pendant deux mois en remuant de temps en temps.

Après ce délai, soutirer et filtrer.

Préparer alors un sirop de sucre avec 400 g de sucre et 40 cl d'eau que l'on amène à frémissement à feu doux pour bien dissoudre le sucre.

Puis ajouter progressivement le sirop de sucre au vin de prunelles jusqu'à obtention du goût qui vous conviendra.

Pour finir mettre en bouteilles et conserver dans un endroit sombre.

La patience étant toujours récompensée, la liqueur deviendra encore meilleure en vieillissant, même s'il est difficile de résister à la tentation.

Réponse de la P 19

13 : Smuranga	14 : Voir - Ame - Sains	15 : Essais - Décédée
Pote : 11 : Emame - RL - NCT - EC - Oise		
Erre - Alias : 8 : Exécute - Vaill : 9 : Bredé - Or : 10 : Lahti - Aa		
4 : Doryphores - Ets : 5 : Ases - Direct : 6 : Sucrin - Phén : 7 : Set -		
1 : Parallélogramme : 2 : Il - Lou - Nat : 3 : El - Outre - Entrée		
Verticalement		
14 : Miettes - Oite - AE : 15 : Etas - Oite - Use		
11 : Lie - Couac : 12 : Ant - Epileptique - Sand		
Barnum : 8 : Lie - Névralgie : 9 : ED - Al - Er : 10 : Grésivaudan - Ase		
4 : Aloyau - TNG - Ra : 5 : Loups-cerviers : 6 : Lutherie - Amas : 7 : Rosir		
1 : Pied de Selle - Ave : 2 : Allo - Ex - Ame - Os : 3 : Stéphanois		
Horizontalement		